



PRÉFECTURE
DES
CÔTES D'ARMOR

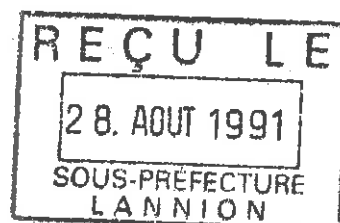
Commune
de
TRÉGASTEL

PORTER A CONNAISSANCE

DE L'INVENTAIRE DES ESPACES REMARQUABLES

AU TITRE DES ARTICLES L146.6 ET R146.1 et 2

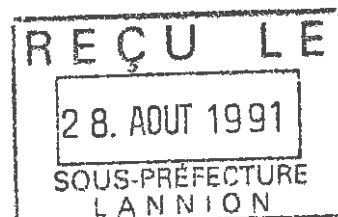
DU CODE DE L'URBANISME



INVENTAIRE DES ESPACES A PRESERVER
AU TITRE DE LA LOI LITTORAL (L 146-6)

NOTE METHODOLOGIQUE

A - DEMARCHE



1 ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'organisation mise en place pour l'étude des espaces remarquables dans les 15 communes de l'aire du futur Schéma de Mise en Valeur de la Mer de la Baie de LANNION - Côte de Granit Rose est la suivante :

a) mise en place d'un GROUPE DE TRAVAIL INTERADMINISTRATIF sous la présidence du Sous-Préfet de LANNION comprenant :

- la D.D.E. (Service de l'Aménagement),
- la D.R.A.E. de Bretagne,
- la D.D.A.M.,
- la D.D.A.F.,
- le Conservatoire de l'Espace Littoral
- le Conseil Général (Bureau des Espaces Naturels Sensibles),

chargé par le Préfet des Côtes d'Armor, de l'établissement du projet d'inventaire.

b) Mise en place d'un GROUPE RESTREINT chargé d'établir des propositions argumentées (projet de délimitation/argumentation/hierarchisation des espaces), comprenant :

- la D.D.E.,
- la D.R.A.E.,
- un chargé d'études écologue, rémunéré sur contrat.

2 METHODE DE TRAVAIL

- 1°) Inventaire bibliographique, étude de photographies IGN, (vues aériennes au 1/5 000ème couleur), relevés de terrains, établissement d'une proposition par le chargé d'étude.
- 2°) Vérification sur le terrain par le GROUPE RESTREINT.
- 3°) Présentation au GROUPE DE TRAVAIL - harmonisation au sein du groupe.
- 4°) Communication aux communes des projets de périmètre et d'argumentaire.
- 5°) Réunions du GROUPE DE TRAVAIL avec les élus communaux (présentation - conciliation - examen sur le terrain des litiges).
- 6°) Synthèse générale par le GROUPE DE TRAVAIL.
- 7°) Présentation au Préfet de l'ensemble du dossier.
- 8°) Notification aux communes par le Préfet.

B- ETABLISSEMENT DES PROPOSITIONS DE PERIMETRE
ET D'ARGUMENTAIRE PAR LE CHARGE D'ETUDE

I - CARACTERISATION DE L'ESPACE

.a) localisation de la commune

.b) population (évolution)

.c) superficies

- INSEE

- Cadastre : ventilation des propriétés non bâties non agricoles

par catégorie

.d) aménagement de l'espace

- logements autorisés

- nombre résidences secondaires

- capacité touristique

- P.O.S.

- servitude de passage des piétons sur le littoral

- périmètres sensibles

- projets affectant les espaces naturels

.e) patrimoine historique, archéologique, paysages

- sites classés

- sites inscrits

- monuments protégés

- autres monuments et sites intéressants

- autres éléments du patrimoine.

Rendu : carte du paysage et du patrimoine littoral

II - IDENTIFICATION DES MILIEUX

Moyens : Relevés de terrain + analyse bibliographique + contacts avec personnes spécialisées.

a. Sources

1. Fichiers (ZNIEFF, BENS...)

2. Etudes générales intéressant la commune

3. Etudes locales

4. Sources orales, personnalités scientifiques...

5. Cartographie générale IGN, Cartographie thématique (végétation, géologie, sols, IPLI...)

b. Cartographie sommaire des grandes unités naturelles

Constat de la nature et de l'utilisation actuelle des espaces "naturels" cf. étude CERESA.

c. Analyse de l'intérêt scientifique

1. géologie : espaces mentionnés dans le guide géologique régional (Masson éd.), les notices des cartes géologiques (BRGM) l'inventaire minéralogique (BRGM)...

2. géomorphologie : cf. notamment l'étude Dubreuil (ENSAR) et la thèse de J.P. Pinot.

3. botanique : présence d'espèces protégées (France, Bretagne) ou menacées (cf. liste du Conservatoire botanique de Brest) fichier Lycopode en cours de constitution (D.D.E.)

en Côtes-d'Armor; - autres espèces peu communes ou rares

marquables (diversité, spécificité...) - associations végétales rares ou re-

4. zoologique : - présence d'espèces protégées ou rares
- avifaune migratrice ou hivernante - aspect qualitatif et quantitatif (zones de pause, d'alimentation...)

5. écologique : - valeur écosystémique (biotopes rares ou menacés, intérêt des contacts, des relations avec les écosystèmes voisins) cf. marais littoraux, zones de nurserie littorale etc...

III - PROPOSITION D'APPLICATION DU R 146.1

a) Inventaire des protections existantes

- P.O.S. : zones ND, espaces boisés classés
- Sites classés
- Sites inscrits
- Réserves naturelles, volontaires, Réserves maritimes de chasse.
- Espaces naturels des départements, du Conservatoire de l'espace littoral.

b) Cartographie des protections actuelles

c) Méthodologie - définition de 4 niveaux d'intérêt

1. Intérêt National/Régional
2. Intérêt Départemental
3. Intérêt Local
4. Peu d'intérêt, protections actuelles suffisantes.

Le classement des espaces demande une connaissance globale des milieux naturels à l'échelle du département, voire de la région. Il permet d'apprécier la valeur relative des différents secteurs naturels présents dans l'aire d'étude.

NOTA :

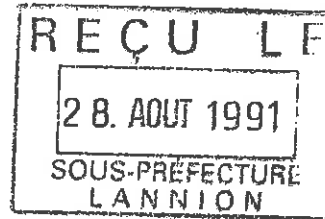
Pour le bâti existant dans les espaces remarquables, la technique des "exclus" a été adoptée dès lors qu'il était admis que le bâtiment puisse évoluer (extension limitée - rénovation).

Il en a été de même pour certains équipements projetés (sanitaires, cales, ouvrages de protection de la côte...).

Par ailleurs, le groupe de travail a considéré que les mouillages, d'une part, parce que les bateaux font partie intégrante de l'identité culturelle de la Bretagne et, d'autre part, parce qu'il ne s'agit que d'équipements légers, sont généralement compatibles avec la protection des espaces correspondants.

Commune de TREGASTEL - APPLICATION DE LA LOI LITTORAL

Note de présentation des espaces à protéger



La commune de TREGASTEL, entièrement comprise dans le massif granitique à anneaux concentriques de la Côte de Granit Rose, possède un patrimoine paysager et écologique assez remarquable.

Deux secteurs géographiques peuvent être distingués :

- Au Nord et à l'Ouest de la Route Départementale 788, un ensemble littoral au sein duquel 3 parties géologiquement distinctes :

- . la côte Nord Ouest et Nord, depuis Haren jusqu'à Tourony caractérisée par ses amoncellements terrestres ou marins de chaos granitiques (granite rose à gros grain)
- . le fond de l'anse de Sainte Anne/Poul Palud, où affleurent des rochers noirs volcaniques basiques
- . l'Ouest (Ile Tanguy, Kerlavos) qui dépend de l'anneau de granites dits intermédiaires, à grain fin, ou sont absentes les formes d'érosion en chaos

- En limite Est de la commune, l'étroite et profonde vallée du Grand Traouiéro, espace naturel et paysager très remarquable. Les autres secteurs naturels de l'intérieur appartiennent peu ou prou à un espace agricole en voie de désintégration.

(= plus ou moins)

A - APPLICATION L 146-6 : Zone NDs

1 - La vallée du Grand Traouiéro (intérêt 2 + : Très intéressant)

Cette vallée, qui entame profondément l'auréole de granite porphyroïde à gros grain de Ploumanac'h, présente un intérêt paysager très évident, lié à la géomorphologie (chaos granitiques) Le Site est inscrit depuis 1945.

- l'intérêt géomorphologique du Grand Traouiéro est très important : le granite peu diclasé (jeunesse relative du massif), altéré sous climat chaud et humide pendant l'ère tertiaire, n'a conservé après érosion que ses noyaux durs, lesquels se sont accumulés dans la vallée.

- l'intérêt botanique de cette zone est également très important : flore de mousses, lichens et champignons très originaux, qui comporte de nombreuses espèces rares ou très rares dans le Massif Armoricaïn.

La présence de l'Hyménophylle de Tonbridge, petite fougère subtropicale protégée en France et signalée vers 1948, a pu être confirmée par des recherches récentes. C'est l'unique station littorale en France, de cette rare espèce.

- les affleurements granitiques en périphérie de la vallée, au sommet du plateau, en bordure de la Route du Bourg à Tourony présentent également un intérêt géomorphologique (érosion en vasque) et botanique.

- l'avifaune du Grand Traouiéro est relativement intéressante : rapaces forestiers (Buse, épervier).

- acquise par le département des Côtes d'Armor, la vallée a fait l'objet d'un aménagement pour la promenade. Au Sud du Bourg de TREGASTEL, une décharge (privée) vient malheureusement défigurer le Site. Il conviendrait de la fermer et de la réhabiliter sur le plan paysager.

2 - L'étang à Mer et son moulin, édifié sur la chaussée qui relie Ploumanac'h à TREGASTEL -
Intérêt 2 : Très important.

Il s'agit là d'un site inscrit (22 juillet 1913), caractéristique du patrimoine culturel du littoral breton. Le moulin à marée est un des plus anciens de Bretagne. Les abords de l'étang sont inscrits depuis 1945.

3 - Le secteur de Ty Newiz, Tourony et Costaérès -Intérêt paysager ponctuel de niveau 2 -
Intérêt scientifique 3.

- Le château de Costaérès, sur son îlot entouré de rochers de granite rose en plein coeur de l'estran entre l'île Renote et Ploumanac'h, ne remonte qu'à la fin du XIXe siècle. Le site est inscrit depuis 1946.

- Le secteur de Tourony a également fait l'objet d'une procédure d'inscription, éclatée en secteurs ponctuels liés aux rochers granitiques. Seul le massif de Crec'h Tourony constitue un site classé.

Tout cet ensemble, qui comporte quelques parcelles agricoles présente avant tout un intérêt paysager, lié à la géomorphologie du granite. Notre périmètre comprend 2 maisons, traitées en exclus.

4 - L'île Renote et ses abords. Intérêt paysager 1 (exceptionnel) Intérêt scientifique : 3 (intéressant)

L'île (en fait, presque île), après avoir été inscrite en 1946, puis partiellement classée en 1912 et 1927, a fait l'objet d'un site classé dans sa totalité, intégrant aussi le DPM sur 500 m de largeur, en 1977.

L'intérêt paysager est considérable, bien qu'amointri sur la face Nord Ouest par un enrochement en haut de plage. L'île et l'estran possèdent des chaos granitiques spectaculaires. L'intérêt scientifique est plus ponctuel, car tout le centre de l'île Renote dépend de propriétés bâties.

- Au Nord Ouest, l'îlot du Gouffre présente un intérêt botanique : vestiges de végétation dunaire avec quelques espèces très caractéristiques de la Côte de Granite Rose, comme le Trèfle occidental.

- A l'Est, petite zone humide en arrière de cordon de sable, près du dolmen (non protégé).

- Sur la côte Sud Est, abritée, présence d'espèces thermophiles, dont la Bruyère vagabonde naturalisée.

- Au Sud de la presque île, petit marais maritime.

Dans notre proposition, l'ensemble des bâtiments sont traités en exclus.

5 - Les Pointes à l'Ouest et à l'Est du Coz Porz. Intérêt paysager 2, intérêt scientifique 2.

Le Coz Porz est environné de secteurs de très grande qualité paysagère, en particulier les chaos dits "du Père éternel" (site classé) et les abords de la table d'orientation, au panorama très vaste.

Ce dernier secteur présente également un intérêt géomorphologique (curieuses formes d'érosion, coulées de rochers à l'Ouest du Coz Porz) et botanique : la lande maritime est ici riche en calcaire coquillier. Le Troène y est très vigoureux et le Carex des sables remonte très haut sur les pentes. Dans certains secteurs, des arbustes méditerranéens calcicoles se mêlent à la végétation indigène (Baguenaudier, Fustet etc...).

Notre proposition intègre plusieurs habitations manifestement dans le site remarquable, et qui sont traitées en exclus.

6 - Le secteur de la Grève Blanche/Le Haren, Intérêt 3

Ce quartier très urbanisé présente quelques restes de végétation dunaire encore très intéressants (Matthiole, Chardon bleu, Euphorbe des sables etc...)
Il comporte également quelques amas granitiques en position littorale.

7 - L'anse de Kerlavos et ses abords -Intérêt 2 (Très intéressant)

L'anse de Kerlavos ouverte au Nord Ouest, possède le marais maritime le plus vaste de la commune, et aussi le plus intéressant par sa végétation et son peuplement animal (intérêt ornithologique en particulier)

Sur la rive Nord, ensoleillée, des espèces thermophiles prospèrent en particulier sur les sables qui caractérisent l'entrée de l'anse et dans les fourrés et landes de lisière. (secteur de Cosquer).

La nécessité d'une protection forte du marais implique aussi la définition d'un espace étendu sur domaine terrestre, tout autour de l'anse, sur les espaces peu urbanisés. La station d'épuration, ainsi que plusieurs maisons, sont traitées sous forme d'exclus.

Un petit marais situé à l'Est de Cosquer (dominé par le Roseau) constitue une enclave naturelle très intéressante dans ce quartier urbanisé

Il est également intégré à l'espace remarquable.

8 - L'ensemble de l'estran -Intérêt paysager 1, Intérêt scientifique 2

L'estran, parsemé de nombreux îlots granitiques (Ile Tanguy, Ile de Seigle, Ile aux Lapins, Ile Ronde, Ile Dhu, Le Dé, Le Gouffre, etc...) présente un paysage tout à fait exceptionnel à l'échelle de la Bretagne.

Cet estran très exposé possède un peuplement algal intéressant, comportant des espèces liées à la proximité de fonds importants (Alaria esculenta par exemple).

Au contraire, l'anse Ste Anne très abritée, est de nature sablo vaseuse.

Elle présente un grand intérêt géologique : contact exceptionnel à texture dite "rapakivi" entre le granite et les roches basiques de Sainte Anne.

B - AUTRES ESPACES INVENTORIES, POUR LESQUELS L'ARTICLE L 146-6 NE SEMBLE PAS DEVOIR S'APPLIQUER

1 - Dans le quartier du Golven, une vaste dépression humide tributaire de l'anse de Kerlavos, en voie de déprise agricole très rapide, urbanisable au P.O.S. sur ses marges, présente un faible intérêt paysager et scientifique. Les prairies humides, à l'abandon, perdent peu à peu leur flore spécifique et retournent à une friche sans intérêt.

2 - Au Sud de la commune, près de Roc'h Louarn, subsiste une lande relativement vaste, en voie de boisement spontané.

Cet espace n'appartient en aucune manière à l'environnement littoral, et ne présente pas d'intérêt particulier sur le plan scientifique.

**Commune
de
TRÉGASTEL**

Inventaire des espaces remarquables

Légende du document graphique

 Espace remarquable (R 146.1)

 Exclu de l'espace remarquable

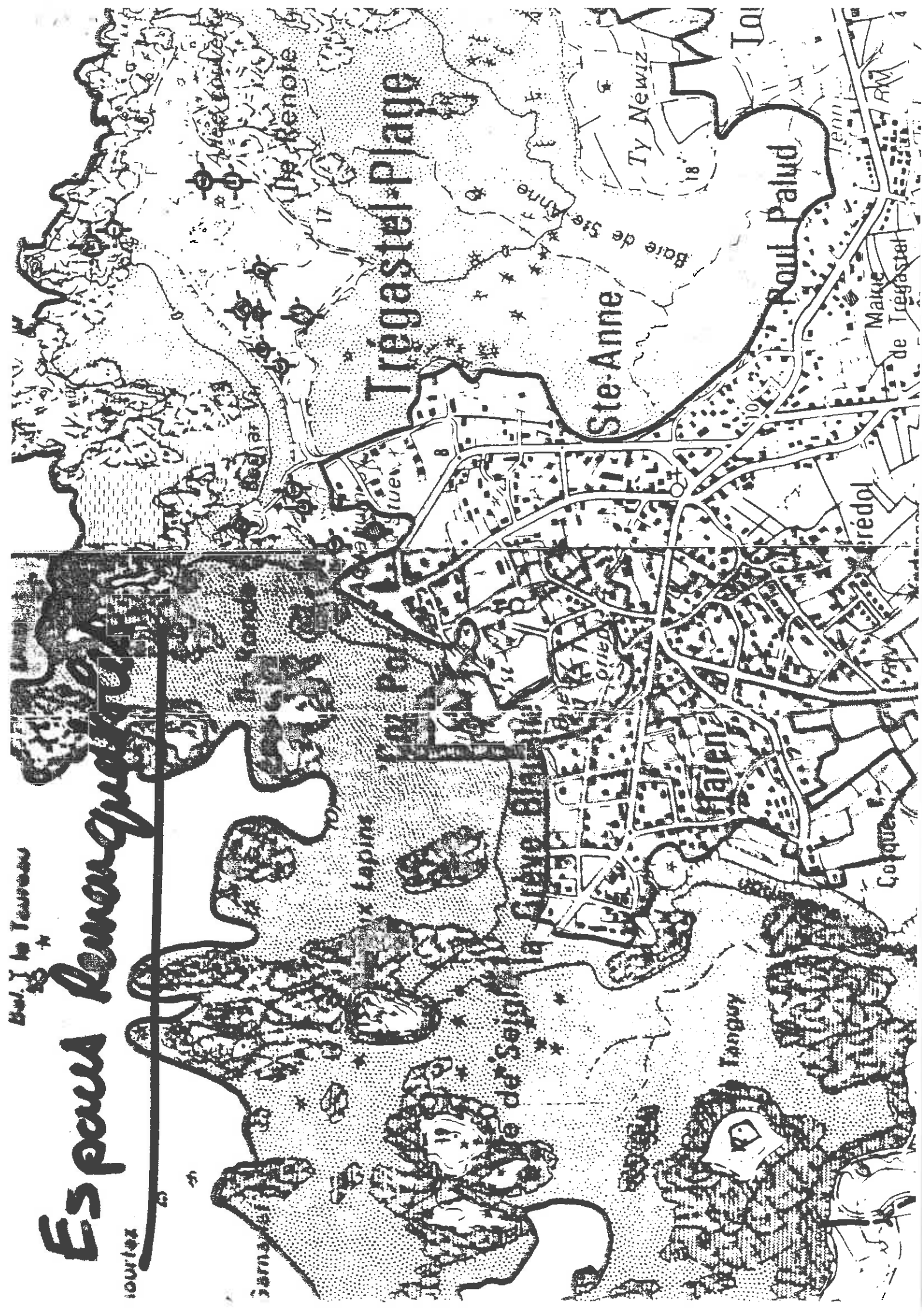
 Zone de mouillage

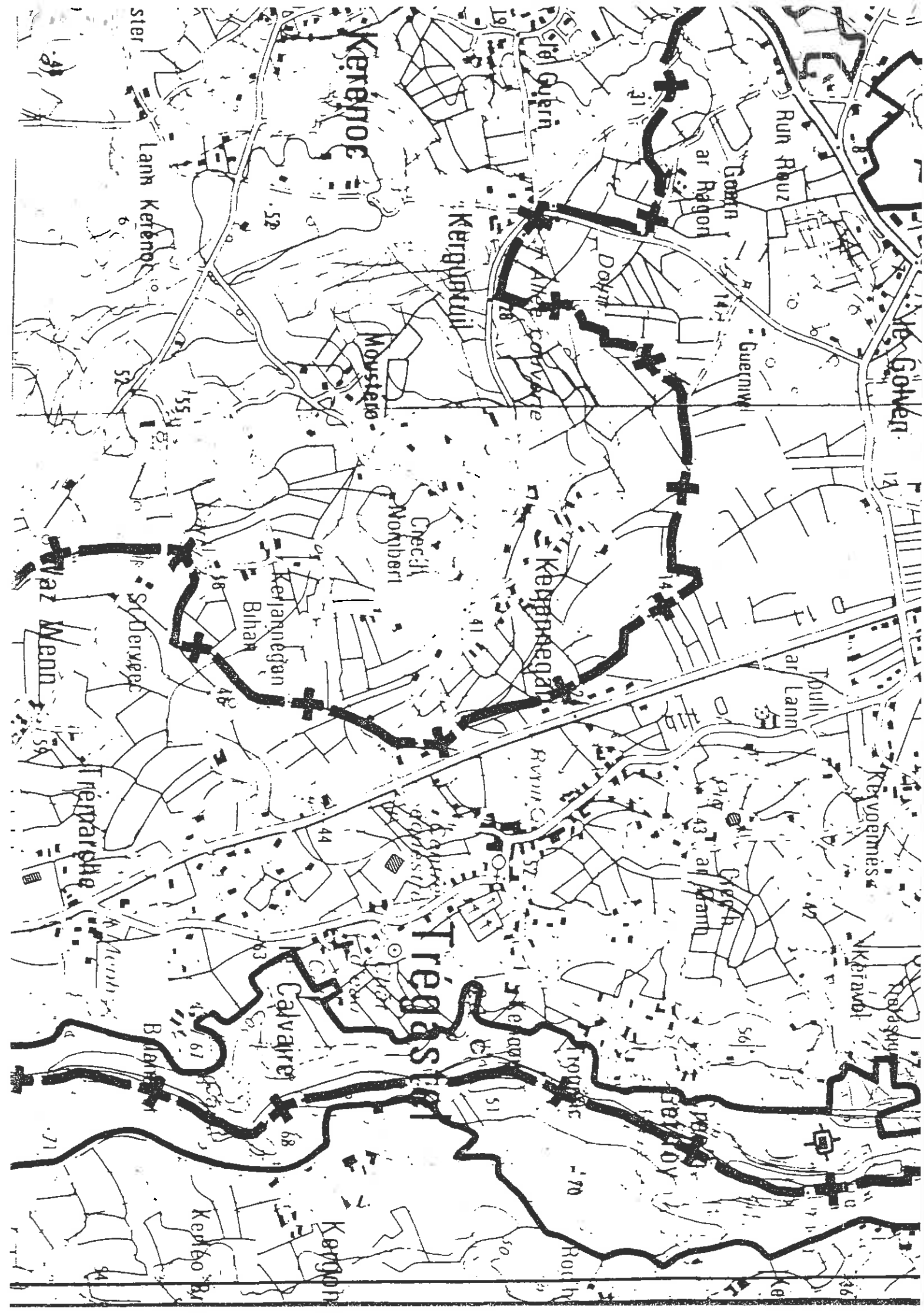
ECHELLE : 1 / 10 000

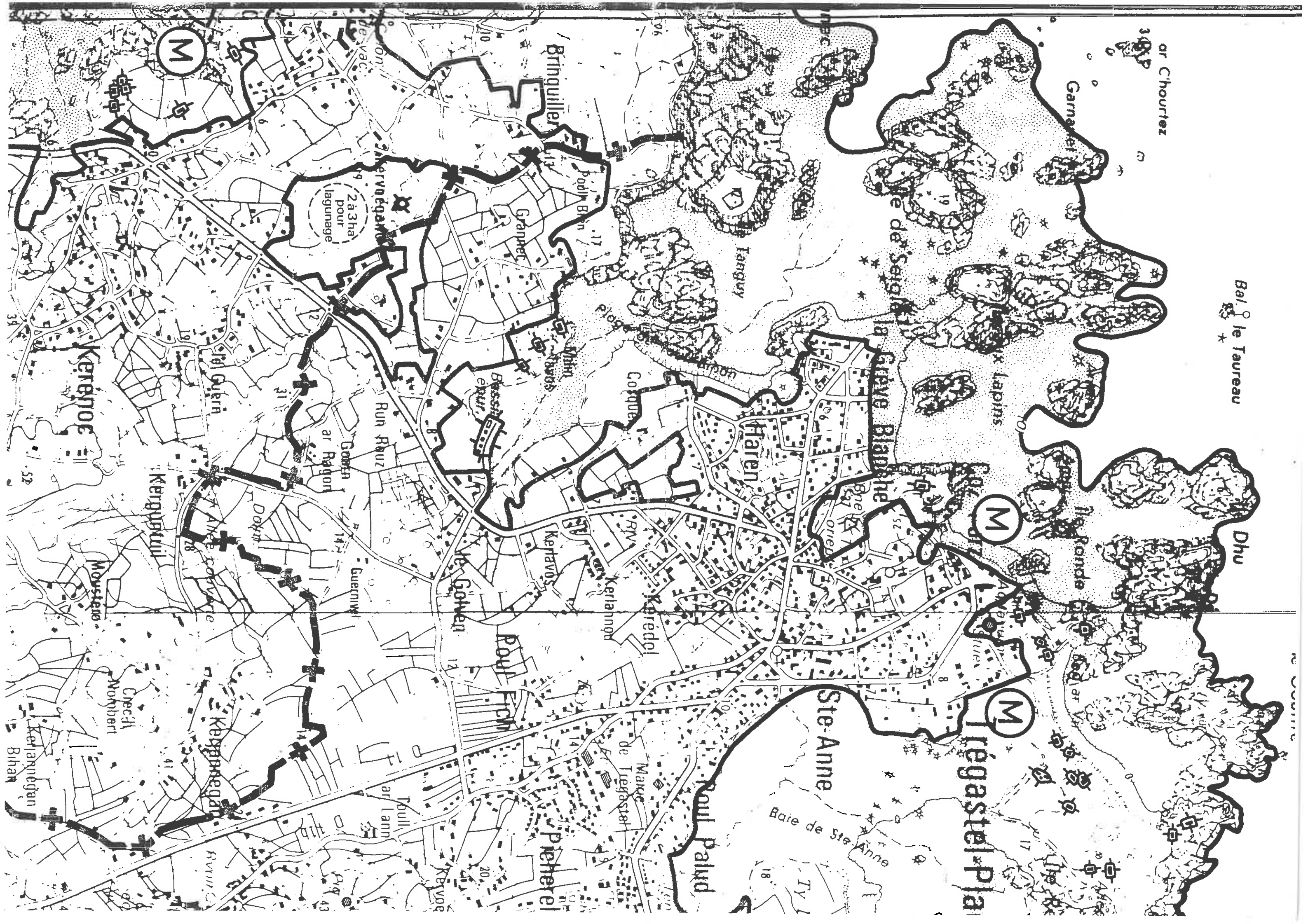
Bul. Y le Taurou

Es pour l'annquere

tourlez







Bal le Taureau

ar Chourtez

Dhu

le Ronde

Lapins

de da Seigle

Grove Blanche

Haren

Ste Anne
Baie de Ste Anne

Tregastel Pl...

Roul Palud

Pleherel

Marche
de Tregastel

Roul Fion

le Goven

Keravos

Kerlanor

Kerredol

Coque

Bessit
epur

Roul Ruz

ar Raigon

Kerquivil

Kerpannegan

ar Lann

Kerengoc

ar Gubern

Arre
Korvage

Crech
Morbier

Kerlannegan
Bihan

2 à 3 ha
pour
lagunage

M

M

M

